

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01094

Numéro SIREN : 719 800 310

Nom ou dénomination : SARL "OPTIQUE GRAND SIECLE"

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2019 sous le numéro de dépôt 35384

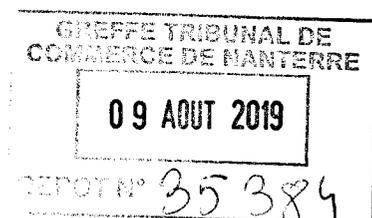
OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE

◆◆◆



DOCUMENTS COMPTABLES

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE

◆◆◆

DOCUMENTS COMPTABLES

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président*



D. GUILLOU

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 14 RUE HONORE DE BALZAC 92330 SCEAUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 71980031000026 Néant *

				Exercice N clos le. <u>13/11/2018</u>		N-1 <u>13/11/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF						
	Fonds commercial (I)	AH	76 225		76 225		76 225	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP	159 486	151 792	7 694		9 526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 491	45 491				
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 296	494	802		987	
Immobilisations en cours	AV							
Avances et acomptes	AX							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	4 150		4 150		4 150	
	Créances rattachées à des participations	BB						
	Autres titres immobilisés	BD	15 200		15 200		15 200	
	Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	53 213		53 213		53 068		
TOTAL (II)		BJ	355 061	197 777	157 284		159 155	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	128 754	1 116	127 638		110 338
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 893		2 893		5 176
		Autres créances (3)	BZ	15 943		15 943		15 348
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	50 000		50 000		50 000
Disponibilités		CF	138 026		138 026		182 926	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 879		8 879		6 010	
	TOTAL (III)	CJ	344 494	1 116	343 378		369 798	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	699 555	198 892	500 662		528 953	
Renvois : (1) Dont droit au bail 76 225		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	0	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

De

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	343 592	331 187	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 025	33 905	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	359 002	373 476	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 373	845	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 346	37 066	
	Dettes fiscales et sociales	DY	87 942	117 566	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	141 661	155 477		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	500 662	528 953		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	141 661	155 477	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

96

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	717 505	FB	FC	717 505	768 703	
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	1 602	FH	FI	1 602
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		719 107	FK	FL	719 107	770 784
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	5 563	6 000	
	Autres produits (1) (11)				FQ	971	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	725 640	776 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	274 051	263 443	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(12 853)	1 684	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	185 788	165 304	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	4 841	4 963	
	Salaires et traitements*				FY	177 046	202 621	
	Charges sociales (10)				FZ	74 242	83 239	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*			GA	2 017	2 733
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 116	5 563
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 472	13 013
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	720 719	742 562	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	4 921	34 221	
opérations et écart	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	2 463	4 669	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	575	579	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	3 038	5 248	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 038	5 248	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 959	39 470	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

96

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS OPTIQUE GRAND SIECLE

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HI			
Impôts sur les bénéfices *		HJ			
		HK	934		5 565
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	728 678		782 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	721 653		748 127
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	7 025		33 905
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			1 201
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			410
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			957
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	13 243		13 013
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegetil Group

SAS OPTIQUE GRAND SIECLE
14 RUE HONORE DE BALZAC
92330 SCEAUX

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

FINA SA
24 RUE RENE BOULANGER

75010 PARIS
01 42 49 89 13

96

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 500 662.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 719 106.60 Euros et dégageant un bénéfice de 7 025.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	15.2449	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
DROIT AU BAIL	76 225			76 225
Total	76 225			76 225

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	10 702
Disponibilités	13 633
Total	24 335

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	176
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 207
Dettes fiscales et sociales	58 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	62 793

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	8 879
Charges exceptionnelles	
Total	8 879

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
Nbre des actions ordinaires existantes				500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	796 483	702 479	748 551	770 784	719 107
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 191	8 845 -	59 341	42 175	5 529
Impôts sur les bénéfices	2 300 -		4 410	5 565	934
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 686 -	20 785 -	48 132	33 905	7 025
Résultat distribué					21 500
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				73.22	9.19
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				67.81	14.05
Dividende distribué à chaque action					43.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	2	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	210 718	179 820	182 473	202 621	177 046
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

26.

OPTIQUE GRAND SIECLE

Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 12-14, rue Honoré de Balzac – 92330 SCEAUX

719 800 310 RCS NANTERRE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

(exercice clos le 31 décembre 2018)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élève à 7.025,35 €, de la manière suivante :

- à titre de dividende, à hauteur de7.025,35 €

L'Assemblée générale décide également, sur proposition du Président, de distribuer à titre de dividendes une somme complémentaire de 14.474,65 € prélevée sur le poste "Autres Réserves".

Soit la somme globale de 21.500 € à titre de distribution de dividendes.

Chaque action recevra ainsi un dividende global de 43 € qui sera mis en paiement au siège social à compter du 15 septembre 2019.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé :

- que l'intégralité des dividendes dont la distribution est décidée, est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts,

- que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2017	21.500 €	21.500 €	43 €
2016	Néant	Néant	Néant
2015	Néant	Néant	Néant

Il est en outre précisé que :

- suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

- suivant décision collective des associés du 18 mai 2017, il a été procédé à la distribution d'une somme de 15.750 €, soit 31,50 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élève à 7.025,35 €, de la manière suivante :

- à titre de dividende, à hauteur de7.025,35 €

L'Assemblée générale décide également, sur proposition du Président, de distribuer à titre de dividendes une somme complémentaire de 14.474,65 € prélevée sur le poste "Autres Réserves".

Soit la somme globale de 21.500 € à titre de distribution de dividendes.

Chaque action recevra ainsi un dividende global de 43 € qui sera mis en paiement au siège social à compter du 15 septembre 2019.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé :

- que l'intégralité des dividendes dont la distribution est décidée, est éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts,

- que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI	Dividende par action
2017	21.500 €	21.500 €	43 €
2016	Néant	Néant	Néant
2015	Néant	Néant	Néant

Il est en outre précisé que :

- suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 2 septembre 2016, il a été procédé à la distribution d'une somme de 31.500 €, soit 63,00 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

- suivant décision collective des associés du 18 mai 2017, il a été procédé à la distribution d'une somme de 15.750 €, soit 31,50 € par action, prélevée sur le poste "autres réserves", éligible intégralement à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Le Président,

D. GUILLOU